Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 11/01/2018

Saisine liée : LE RÔLE DE LA FRANCE DANS UNE FRANCOPHONIE DYNAMIQUE

Revoir l'intégralité des échanges

Projet d'avis rapporté par Marie-Béatrice Levaux, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie Cambacérès.

Ordre du jour :

Communications du Président
Intervention musicale de ROST
Allocution de Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie
Poême lu par Catherine JARRETT
Intervention de Jean-Marie Cambacérès, président de la section des affaires européennes et internationales
Présentation par Marie-Béatrice Levaux, rappporteure, du projet d'avis
Allocution de Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères
Intervention de Laura FLESSEL, ministre des Sports
Déclarations des groupes
Vote

Cinquième langue parlée au monde, langue officielle de 32 États et 28 gouvernements, deuxième langue des organisations internationales ou langue étrangère apprise dans le monde, le français pourrait devenir à l'échéance 2050, la deuxième langue mondiale au vu du potentiel démographique des pays francophones, en particulier en Afrique.

La section explore dans ce projet les pistes qui permettraient à la France de mieux répondre, pour la part qui est la sienne, aux attentes exprimées dans l'espace francophone.

En précisant le rôle de la France dans une francophonie dynamique, la section, à travers ce projet d'avis, entend porter un éclairage non seulement sur la gouvernance de la Francophonie institutionnelle, mais également sur la capacité de la Francophonie à porter des messages entendus dans les espaces francophones et dans le monde.

© - copyright CESE - Mai 2024